

FORMATIONS

S'ENGAGER DANS
L'AUTODÉTERMINATION
-
Professionnels et
personnes accompagnées



SOMMAIRE

04

APF Formation

08

Nos formations
autodétermination

16

Contacts

APF FORMATION

QUI SOMMES-NOUS

APF Formation – organisme de formation de l'Association **APF France handicap** – est spécialisé dans les domaines du soin, de la rééducation, de l'accompagnement et de la relation d'aide. APF Formation propose un espace de réflexion favorisant la capitalisation, l'appropriation et l'amélioration des pratiques professionnelles déployées par tous les professionnels qui contribuent à l'accompagnement des personnes vieillissantes ou présentant un handicap.

En complément d'une diversité de thématiques centrées sur notre cœur de métier, APF Formation propose aussi de nombreuses formations transverses et intersectorielles.

Pour soutenir les professionnels face aux transformations des secteurs associatif, médico-social et sanitaire, APF Formation renforce aussi ses partenariats et participe au réseau des organismes de formation de la FEHAP pour répondre à sa mission de développement des compétences de l'ensemble des acteurs de ces secteurs.

Enfin, afin d'accroître la qualité de ces prestations, APF Formation est certifié QUALIOPi par ISQ Certification pour les actions de formation et les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE).

APF Formation s'appuie sur le projet associatif d'APF France handicap, pour proposer des formations permettant à chaque acteur, qu'il soit professionnel de l'encadrement, de l'accompagnement, ou personne en situation de handicap, de s'engager dans la voie de **l'autodétermination pour tous**.

Il s'agit de :

- Considérer tout être humain, en situation de handicap ou non, d'égal à égal, en reconnaissant la personne elle-même comme "experte" de son vécu, de ses désirs, ses goûts, ses opinions, ses aspirations.
- Imaginer, construire et mettre en place des réponses toujours plus individualisées et diversifiées, fondées sur la participation, l'autodétermination des personnes et ouvertes sur la cité.
- Permettre aux personnes de coconstruire leur accompagnement, sans se substituer à elles, ni décider à leur place, en lien avec leurs familles et en tenant compte de leur environnement.

Nous avons le plaisir de vous présenter dans ce catalogue, quatre formations en Intra-établissement sur l'autodétermination.

6 sites répartis sur le territoire national



L'équipe d'APF Formation reste à votre écoute, vous conseille et vous accompagne dans tous vos projets de formation.

Retrouvez-nous sur notre site Internet :
<https://formation.apf.asso.fr/notre-equipe/>

Notre activité

- 1 offre médico-sociale de plus de 100 thèmes de formation spécialisés dans les domaines du soin, de l'accompagnement et la rééducation des personnes handicapées ou polyhandicapées
- 1 offre entreprises et administrations sur l'accueil, l'accessibilité et les politiques d'emploi des personnes en situation de handicap
- 1 formation préparatoire au DEAES
- Des journées d'études sur des thématiques d'actualité.

Notre spécificité

- Une position privilégiée au carrefour de l'action associative et de la vie des services et des établissements sanitaires et médico-sociaux
- Une connaissance approfondie des institutions et des besoins des personnes accueillies (déficience motrice, déficience intellectuelle, polyhandicap)
- Un ancrage de notre activité sur les pratiques et les évolutions en cours grâce aux liens privilégiés établis avec les acteurs de terrain.

Notre démarche

- Une actualisation permanente des actions proposées
- Une démarche d'aide et de conseil en matière d'analyse de besoin de formation
- Des intervenants qualifiés disposant tous d'une longue pratique professionnelle dans le secteur médico-social
- Une pédagogie active et participative, appuyée sur l'expérience et les situations professionnelles
- Une évaluation des actions de formation mises en place

Démarche qualité

APF Formation est engagé depuis 2011 dans une démarche d'amélioration continue de ces prestations. Cet engagement qualité se concrétise par l'obtention de la certification nationale QUALIOPi délivrée par l'ISQ.

APF Formation est également habilité en qualité d'organisme de développement professionnel continu par l'agence nationale du DPC.

APF Formation bénéficie également de l'habilitation de l'INRS au titre de la formation de formateurs PRAP 2S et d'Acteur PRAP.



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation ;
Actions permettant de valider les acquis de l'expérience.

Accès aux personnes à mobilité réduite

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite grâce à la mise en place d'actions spécifiques (ex : adaptation des moyens pédagogiques, recours à des aides humaines et techniques, etc.).

Référent accessibilité

Pour toutes demandes ou questions relatives à l'accessibilité de nos formations, nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap Chaouki BENAMOUR :

Tél: 01 40 78 69 04

Mail : chaouki.benamour@apf.asso.fr

FORMATIONS

SOMMAIRE DES FORMATIONS

S'engager dans une démarche d'autodétermination au sein de son établissement, sa structure

- pages 8 et 9

Favoriser l'autodétermination des personnes au quotidien

- pages 10 et 11

Aller vers son autodétermination. Pourquoi ? Comment ?

- pages 12 et 13

Piloter l'autodétermination dans son organisation

- pages 14 et 15



S'engager dans une démarche d'autodétermination au sein de son établissement, sa structure (1/2)

L'autodétermination concerne la capacité et la possibilité d'exercer du contrôle sur sa propre vie, de choisir et de décider pour soi, sans influence exagérée. La notion d'autodétermination va de pair avec la promotion de la qualité de vie, de l'épanouissement des personnes concernées, et d'une société plus juste et inclusive.

Pour que l'autodétermination s'ancre dans les pratiques au quotidien et change vraiment la vie des personnes en situation de handicap, elle doit être l'affaire de tous, personnes accompagnées, professionnels de l'intervention médico-sociale et équipes de direction.

Cette formation permet aux professionnels et aux personnes accompagnées d'explorer la notion et de progresser ensemble dans la culture de l'autodétermination. Elle soutient la réflexion face aux obstacles rencontrés et fait émerger les leviers à activer par la personne et l'organisation.

Objectifs opérationnels

- Situer le concept d'autodétermination dans l'évolution du secteur médico-social.
- Repérer les freins et leviers à l'autodétermination.
- Identifier les pratiques et postures professionnelles favorisant l'autodétermination des personnes accompagnées.
- Définir des axes de progression individuels et collectifs.

Contenu

La formation alterne des temps pour les professionnels, des temps pour les personnes accompagnées et des temps d'ateliers mixtes pour initier une culture partagée de l'autodétermination et envisager les premiers pas vers le changement. Les supports sont adaptés au public.

Les contenus sont les mêmes pour les personnes accompagnées et les professionnels, seule change la manière de les aborder.

L'autodétermination : Pourquoi ? Comment ?

- L'autodétermination pour tous : de quoi parle-t-on ?
- Autodétermination et participation sociale
- Le modèle fonctionnel de l'autodétermination et ses quatre composantes : être autonome, se connaître, être capable, s'organiser
- Le rôle des facteurs personnels et le rôle de l'environnement
- Les soutiens à l'autodétermination, la pair-aidance

L'autodétermination : engager la mise en oeuvre

- Mieux se connaître pour s'engager dans l'autodétermination
- Repérer les premiers signes d'autodétermination chez soi ou chez autrui
- Repérer ce qui peut faciliter, freiner ou empêcher l'autodétermination, au niveau individuel ou collectif
- Penser sa place et celle de l'autre autrement pour favoriser l'autodétermination
- L'expérimentation et la prise de risque calculée : une nécessité pour s'autodéterminer
- Atteindre ses objectifs personnels grâce à l'autodétermination : les premiers pas

S'engager dans une démarche d'autodétermination au sein de son établissement, sa structure (2/2)

Méthodes pédagogiques

La méthode pédagogique interactive s'appuie sur des apports de connaissances adaptés au public, des ateliers pratiques sous forme de jeux de rôle ou de mise en situation, des échanges.

Moyens et supports pédagogiques

Le format pédagogique, les outils, les supports et les livrables sont adaptés au public-cible et aux objectifs souhaités.

La méthode est active et participative, par la mise en lien du vécu des personnes concernées avec les apports théoriques, par des ateliers de mises en situation.

Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation et de suivi seront échangées en amont de la formation avec le commanditaire et seront adaptées au public cible.

- **Avant la formation**: Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances des objectifs de la formation.
- **Pendant la formation**: Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.
- **A l'issue de la formation**: Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation ainsi que leur niveau de satisfaction. Un questionnaire leur sera envoyé à 1.5 mois afin de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.

Intervenant.e.s

Formatrice et formateur de la communauté de pratiques Autodétermination APF Formation

Public

Professionnels du secteur médico-social, et personnes accompagnées.

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Favoriser l'autodétermination des personnes au quotidien

(1/2)

L'autodétermination concerne la capacité et la possibilité d'exercer du contrôle sur sa propre vie, de choisir et de décider pour soi, sans influence exagérée. La notion d'autodétermination va de pair avec la promotion de la qualité de vie, de l'épanouissement des personnes concernées, et d'une société plus juste et inclusive.

Cette formation permet à chacun d'explorer le concept d'autodétermination. Elle soutient la réflexion face aux obstacles rencontrés et fait émerger les leviers à activer par la personne et l'organisation.

Objectifs opérationnels

- Identifier le concept d'autodétermination en lien avec l'évolution des politiques publiques et la transformation de l'offre de service.
- Repérer les freins et leviers à l'autodétermination.
- Identifier les pratiques et postures professionnelles favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap.
- Définir des axes de progression individuels et collectifs.

Contenu

L'autodétermination : Pourquoi ? Comment ?

- Une valeur universelle
- De la normalisation des conditions de vie à la participation sociale
- Le concept d'autodétermination : représentations et définitions
- Le modèle fonctionnel de l'autodétermination selon Wehmeyer, et ses quatre composantes : autorégulation, autonomie, empowerment, autoréalisation
- L'impact des facteurs personnels et environnementaux
- Les soutiens à l'autodétermination
- D'autres modèles explicatifs (modèle de la motivation, modèle écosystémique...)
- L'autodétermination :
 - pour tous les âges ?
 - pour tous les handicaps ?

L'autodétermination : engager la mise en œuvre

- Repérer des signes d'autodétermination chez les personnes concernées
- Mettre en place une communication adaptée, sur le plan individuel et collectif
- Penser sa place et celle de l'autre autrement : le contexte et les postures professionnelles favorisant l'AD
- Agir sur l'environnement socio-éducatif et institutionnel : soutiens, partenariats, place du projet personnalisé et des autres outils de la loi de 2002-2
- L'autodétermination au-delà de l'établissement ou du service
- La prise de risque, condition nécessaire à la mise en œuvre ; la place donnée à l'expérimentation
- Des outils pour l'autodétermination

Favoriser l'autodétermination des personnes au quotidien

(2/2)

Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation et de suivi seront échangées en amont de la formation avec le commanditaire et seront adaptées au public cible.

- **Avant la formation**: Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances des objectifs de la formation.
- **Pendant la formation**: Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.
- **A l'issue de la formation**: Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation ainsi que leur niveau de satisfaction. Un questionnaire leur sera envoyé à 1.5 mois afin de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.

Méthodes pédagogiques

La méthode pédagogique interactive s'appuie sur des contenus théoriques, des analyses de cas, des ateliers pratiques, des jeux de rôles et des discussions.

Moyens et supports pédagogiques

Le format pédagogique, les outils, les supports et les livrables sont adaptés au public-cible et aux objectifs souhaités.

La méthode est active et participative, par la mise en lien du vécu des personnes concernées avec les apports théoriques, par des ateliers de mises en situation.

Intervenant.e.s

Formatrice et formateur de la communauté de pratiques Autodétermination APF Formation

Public

Professionnels du secteur médico-social ou sanitaire engagés dans une relation d'accompagnement, de soin, d'éducation ou de rééducation auprès de personnes en situation de handicap.

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Aller vers son autodétermination.

Pourquoi ? Comment ? (1/2)

L'autodétermination concerne la capacité et la possibilité d'exercer du contrôle sur sa propre vie, de choisir et de décider pour soi, sans influence exagérée. La notion d'autodétermination va de pair avec la promotion de la qualité de vie, de l'épanouissement des personnes concernées, et d'une société plus juste et inclusive.

Cette formation permet d'explorer la notion d'autodétermination. Elle vise également à soutenir les personnes accompagnées dans la réflexion face aux obstacles rencontrés et fait émerger les leviers à activer par les personnes et l'organisation.

Objectifs opérationnels

- Identifier ce qu'est l'autodétermination
- Comparer et faire des liens avec sa propre situation
- Repérer les facteurs personnels permettant d'aller vers davantage d'autodétermination
- Identifier les 1ères actions possibles individuelles et/ou collectives

Contenu

1er temps :

- L'autodétermination : qu'est-ce que c'est ?
- L'autodétermination : pourquoi ?
- Une approche simplifiée du principal modèle explicatif de l'autodétermination :
 - Être autonome
 - Se connaître
 - Être capable
 - S'organiser
- Le développement et l'apprentissage de nouvelles capacités
- La nécessité de l'échec/erreur et de la prise de risque calculée
- Projet personnalisé et autodétermination
- L'environnement et les soutiens
- La pair-aidance, qu'est-ce que c'est ?

2e temps :

Ateliers en sous-groupes de 3 à 4 personnes :

Objectif de l'atelier : à partir de la situation de chacun, établir une « carte d'identité » individuelle de l'autodétermination

- Se connaître et connaître les autres participants, repérer les différences individuelles, s'affirmer dans la manifestation de ses choix et préférences ;
- Identifier les occasions d'autodétermination dans la vie personnelle, dans le travail ;
- Reconnaître ses capacités ;
- Identifier ses soutiens ;
- Évoquer un projet personnel tenant à cœur et réfléchir aux étapes menant à sa mise en œuvre.

Retour en plénière : chacun évoque « son premier petit pas » vers l'autodétermination

Aller vers son autodétermination. Pourquoi ? Comment ? (2/2)

Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation et de suivi seront échangées en amont de la formation avec le commanditaire et seront adaptées au public cible.

- **Avant la formation** : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances des objectifs de la formation.
- **Pendant la formation** : Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.
- **A l'issue de la formation** : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation ainsi que leur niveau de satisfaction. Un questionnaire leur sera envoyé à 1.5 mois afin de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.

Méthodes pédagogiques

La méthode est active et participative :

- Par l'adaptation des modalités à un public en situation de handicap en proposant une pédagogie ludique et basée sur l'échange.
- Par des ateliers de mises en situation permettant d'expérimenter individuellement et/ou collectivement l'autodétermination.

Moyens et supports pédagogiques

Le format pédagogique, les outils, les supports et les livrables sont adaptés au public-cible et aux objectifs souhaités.

La méthode est active et participative, par la mise en lien du vécu des personnes concernées avec les apports théoriques, par des ateliers de mises en situation.

Intervenant.e.s

Formatrice et formateur de la communauté de pratiques Autodétermination APF Formation

Public

1 groupe de 8 à 10 personnes en situation de handicap

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Informations sur l'admission

Il est préconisé que les professionnels accompagnant les personnes concernées soient également formés à l'autodétermination pour pouvoir soutenir les personnes dans leur parcours.

Piloter l'autodétermination dans son organisation

(1/2)

L'autodétermination concerne la capacité et la possibilité d'exercer du contrôle sur sa propre vie, de choisir et de décider pour soi, sans influence exagérée. La notion d'autodétermination va de pair avec la promotion de la qualité de vie, de l'épanouissement des personnes concernées, et d'une société plus juste et inclusive.

Cette formation permet de soutenir la réflexion de l'encadrement face aux obstacles rencontrés.

Elle fait émerger les leviers à activer par l'organisation pour accompagner les équipes vers l'autodétermination des personnes en situation de handicap.

Objectifs opérationnels

- Identifier le concept d'autodétermination en lien avec les valeurs qui sous-tendent l'intervention médico-sociale.
- Identifier les principaux modèles théoriques et leur traduction concrète sur le terrain.
- Repérer le cadre environnemental et les postures favorables à l'autodétermination pour les reproduire et les diffuser.
- Redéfinir ses pratiques managériales à l'aune du concept d'autodétermination.

Contenu

Comprendre l'autodétermination dans le contexte de la transformation du secteur médico-social :

- L'autodétermination : pourquoi ?
- Les principaux modèles de l'autodétermination.
- L'autodétermination et le rôle clé de l'environnement.
- Penser sa place et celle de l'autre autrement : le contexte et les postures professionnelles favorisant l'AD.

Comment engager la mise en œuvre dans son établissement, sa structure :

- L'autodétermination : les freins, les leviers.
- Des pratiques managériales pour soutenir le cheminement et l'engagement des équipes vers la prise en compte de l'autodétermination des personnes accompagnées.
- Vers un management favorisant l'autodétermination des équipes.
- Un plan d'action pour accompagner l'autodétermination

Modalités d'évaluation et de suivi

- **Avant la formation** : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances des objectifs de la formation.
- **Pendant la formation** : Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.
- **A l'issue de la formation** : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation ainsi que leur niveau de satisfaction. Un questionnaire leur sera envoyé à 1.5 mois afin de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.

Piloter l'autodétermination dans son organisation

(2/2)

Méthodes pédagogiques

La méthode pédagogique interactive s'appuie sur des contenus théoriques, des analyses de cas, des ateliers pratiques, des mises en situation et des échanges.

Moyens et supports pédagogiques

Sur le plan matériel est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

Intervenant.e.s

Formatrice et formateur de la communauté de pratiques Autodétermination APF Formation

Public

Professionnels de direction souhaitant accompagner leurs équipes dans le soutien à l'autodétermination des personnes accompagnées

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel



CONTACTS

CONTACTS

L'équipe d'APF Formation reste à votre écoute, vous conseille et vous accompagne dans tous vos projets de formation

APF Formation Ile-de-France / Normandie / Hauts-de-France

9/11 rue Clisson
75013 Paris
01 40 78 69 52
apf.formation@apf.asso.fr

APF Formation Bretagne / Pays de la Loire / Centre Val de Loire

10 rue Arago
44240 La Chapelle-sur-Erdre
07 88 67 57 63
apf.formation.bretagne@apf.asso.fr

APF Formation Nouvelle-Aquitaine / Occitanie

Rue Guilhou
33200 Bordeaux Cauderan
06 88 94 13 25
apf.formation.aquitaine@apf.asso.fr

APF Formation Siège

9-11 Rue Clisson
75013 Paris
01 40 78 69 52
apf.formation@apf.asso.fr

APF Formation Auvergne Rhône-Alpes / Provence Alpes Côtes d'Azur / Corse

73ter rue Francis de Pressensé
69100 Villeurbanne
06 75 10 95 02
apf.formation.rhone-alpes@apf.asso.fr

APF Formation Grand Est / Bourgogne Franche-Comté

2A rue des Alouettes, 68110 Illzach - Secrétariat
1/3 Allée André Bourland, 21000 Dijon - Responsable de l'antenne
07 85 55 29 79 / 06 32 36 50 92
apf.formation.alsace-lorraine@apf.asso.fr

APF Formation Guadeloupe

Immeuble SOMAF
Zac de Houëlbourg Sud 2
ZI de Jarry
97122 Baie-Mahault
05 90 86 61 38
apf.formation.guadeloupe@apf.asso.fr

APF Formation DEAES

9-11 Rue Clisson
75013 Paris
01 40 78 69 52
valerie.lecointe@apf.asso.fr

APF Formation E2i (Entreprise Interne Inter)

9-11 Rue Clisson
75013 Paris
07 85 75 51 15
amor.ayouni@apf.asso.fr

RETROUVEZ

Notre équipe :

<https://formation.apf.asso.fr/notre-equipe/>

Notre offre de formation :

<https://formation.apf.asso.fr/>

À BIENTÔT EN FORMATION



APF Formation
01.40.78.69.52
apf.formation@apf.asso.fr

Retrouvez notre offre de formation :
<https://formation.apf.asso.fr/formations-medico-sociales/>